

Compte rendu de l'exposition mycologique de Royan (Charente-Maritime) 30-31 octobre 1982

par J. DROMER*

L'exposition de Royan qui s'est tenue pendant les journées des 30 & 31 octobre 1982, nous a permis de présenter plus de 250 espèces de champignons. Cette manifestation a suscité un grand intérêt auprès du public ; plus de 4.200 personnes sont venues se presser devant nos petites assiettes. Nos collecteurs de champignons, partis dans toutes les directions, ont assuré, par l'abondance et la variété de leurs récoltes, le succès de cette exposition. Nous devons les en remercier chaleureusement.

Comme chaque année, notre Président et notre Secrétaire-bibliothécaire, assistés de leur famille, ont assuré toute l'organisation matérielle de l'exposition. Mrs BÉGAY et MICHEL ont également apporté leur concours. Qu'ils soient tous ici félicités de leur dévouement à la cause de notre Société et de la mycologie ; car sans eux, une telle manifestation ne pourrait avoir lieu.

Parmi toutes les espèces récoltées, certaines méritent une attention particulière, en raison de leur rareté ou parce qu'elles demeurent méconnues. Enfin, quelques-unes n'ont pu être exposées, car elles présentaient des difficultés de détermination qui ne pouvaient être résolues immédiatement.

A. Espèces les plus intéressantes exposées.

• *Cantharellus ianthinoxanthus*

Chanterelle récoltée près de Cadeuil par Mme ROBIN ; cette espèce est rare, c'est aussi un bon comestible. Nous en connaissions déjà une station dans les bois de La Chrétignière, près de Grandjean ; l'espèce se reconnaît aisément à son stipe jaune pâle, à son chapeau mince, frisé-lobé très brunissant et surtout à son hyménium d'un gris violacé passant à gris de plomb, muni de plis bas ramifiés.

Si un doute subsistait encore dans l'esprit du déterminateur, le microscope le lèverait rapidement par la présence de boucles très évidentes à toutes les hyphes du carpophore, ce qui permet de le séparer de *C. sinuosus* auquel il ressemble un peu ; mais ce dernier est plus petit et souvent plus pâle ; en outre, les hyphes ne sont pas bouclées.

Voici donc un exemple où le microscope apporte une preuve décisive dans la détermination d'un champignon lorsque l'étude macroscopique n'emporte pas la conviction !

• *Oudemansiella badia*

Cette Collybie ressemble beaucoup à *Oudemansiella longipes*, espèce bien con-

*J.D., 12, rue de Martrou, Échillais, 17620 Saint-Agnant.

nue : le chapeau est d'un brun châtain un peu plus saturé, mais son caractère essentiel est sa saveur douce, alors que la « Collybie à long pied » a une saveur amère.

• *Calocybe constricta*

Bien caractérisé par la blancheur de tout le carpophore, son petit anneau pendant et aussi par sa forte odeur de farine, ce Lyophylle récolté dans les pâtures est rare. Il en existe cependant plusieurs stations dans les marais, entre Saint-Agnant et Marennes.

• *Cortinarius ionochlorus* R. Maire

Ce Cortinaire du groupe des *Scauri*, rapporté des bois de Sablonceaux et trouvé sous hêtres par Ch. LAHONDÈRE, était sans doute le champignon le plus rare de l'exposition et aussi l'un des plus intéressants. Il est peu connu dans notre région et sa découverte donne à ces bois un intérêt particulier. Le chapeau un peu fibrilleux est d'un vert olivacé bien marqué avec une marge jaune envahie par la teinte verte du centre en vieillissant ; le stipe élané à bulbe marginé est d'un jaune verdâtre plus pâle que le chapeau ; les lames, lilacines dans la jeunesse forment un contraste très marqué, mais cette belle couleur est fugace et ne peut être vue que le jour même de la cueillette sur un individu très frais ; la chair du chapeau est blanc-verdâtre, celle du stipe est jaune-vert et passe à un vert intense dans la base du bulbe - à odeur subnulle. Réactions chimiques : Soude ou potasse : vert olive sur la chair du stipe ; TI-4 : réaction nulle.

L'arête des lames est fertile ; les spores sont nettement verruqueuses et amygdaliformes, de 10-11,5 X 5-6 µ.

• *Cortinarius pseudosulphureus* Hy. ex Ort. (Non exposé)

Ce cortinaire a été trouvé sous hêtres comme le précédent et par le même collecteur. L'espèce, voisine de *C. citrinus*, ne figure pas dans la flore de Kühner & Romagnesi, elle doit être plus commune dans l'Est de la France, elle est bien connue de H. ANTOINE en Haute-Marne ; dans notre région elle est certainement très rare, car nous ne l'avons jamais vue.

Le centre du chapeau est taché de brun olivâtre et cette teinte envahit peu à peu toute la surface sauf la marge qui demeure d'un jaune citrin vert ; le stipe est vert jaune avec un bulbe plus ou moins marginé ; les lames sont également vert jaune ; sur exsiccatum, la cuticule est brun bistre et le stipe entièrement noir ; la chair du chapeau et du stipe est jaune vert, mais la chair sous-cuticulaire est jaune soufre. Réactions chimiques à la soude ou à la potasse : cuticule : brun noirâtre ; chair : vert gris olivacé.

Les spores sont très verruqueuses, amygdaliformes sur la vue de profil, citriformes sur la vue de face, un peu étirées au sommet, la plupart de 11,5 X 6,5 µ.

Cortinarius sp. (Non exposé)

Le chapeau convexe aplani est très charnu et montre des fibrilles innées bien visibles sur le frais, il est d'une belle couleur ocre-crème un peu rosée (Code C. S. 199 + 200) ; le stipe est claviforme, atténué radicant ou fusiforme, concolore, portant au niveau de la partie renflée des bracelets de squames d'un fauve roussâtre pâle ; les lames sont d'un beau violet lilacin ; la chair est blanche dans le chapeau et le stipe, sauf à l'extrême base où elle est jaunâtre. L'odeur est terreuse forte ou un peu de moisi, la saveur amère. Réactions chimiques : sur la chair du chapeau : Soude, ammoniac, gaïac, TI-4 = nulle ; réactif de Melzer : brun-noir avec cerne rouge, immédiate et intense ; Phénolaniline : rouge en 30 minutes ; sur la cuticule : aucune réaction. Les spores sont pruniformes verruqueuses, elliptiques ou en amande de 10-14,5

X 6-7,5 mu. Ce beau cortinaire a été apporté par M. MICHEL, des bois de La Grande Côte, pins et chênes verts mêlés, près de la route côtière. L'espèce semble également très rare dans notre région et c'est certainement la plus belle trouvaille de la sortie du 31 octobre ; reste à déterminer.

• ***Lepiota lilacea*** Bres. (Non exposé)

Cette petite lépiote perdue dans la multitude des autres espèces récoltées dans les clayettes n'avait pas d'origine connue. Bien que ce champignon ne soit pas rare selon les auteurs, il est fort peu commun dans notre région et rarement cité.

Le chapeau ne dépasse pas 3 cm, il porte un revêtement rompu en fines squamules concentriques autour d'une calotte discale cohérente bien délimitée d'une couleur brun vineux ; la chair blanche apparaît entre les squamules ocracées ou brunes. Le stipe (X 4 mm) fistuleux, fibrilleux, est blanchâtre mais bientôt envahi de rouge vineux par la base, avec un anneau membraneux grisâtre au milieu, en manchette remontante. Les lames sont libres, larges, blanchâtres et peu serrées. La chair du chapeau est blanche à odeur faible, peu caractéristique ; la chair du stipe, rose vineux.

Observé dans les squamules, l'épicutis se montre filamenteux, constitué d'hyphes dressées et cloisonnées à la base, le dernier article de 60-150 X 10-20 mu, plus épais que les hyphes de soutien qui sont emmêlées ; les articles du disque paraissent gélinifiés, sans poils.

Basides tétrasporiques de 20-23 X 6-7 mu ; spores incolores dans l'eau mais entièrement purpurines dans le bleu de Crésyl (métachromasie), elles sont elliptiques ou ovales, lisses, non amyloïdes ni dextrinoïdes, non gonflables par le traitement ammoniac-acétique et sans pore visible ; parmi les plus petites des « *ovisporae* » (4-5,5 X 2,5-4 mu), la plupart de 4,5 X 3 mu, Q = 1,25-1,6.

Cheilocystides clavées, banales de 23-33 X 11-15 mu.

Pleurocystides nulles.

• ***Amanita excelsa*** Fr.

Dans notre région, cette espèce est plus rare que *Amanita spissa* Fr. dont à notre avis, elle est bien distincte ainsi que le précise G. FOURRÉ dans le premier paragraphe de son article du tome 13 de notre Bulletin (p. 282) et ceci contrairement à l'avis de MM. MESPLÈDE & CHASTAGNOL. Pour notre part, nous n'avons jamais observé ce « mixage » de caractères comme le souligne très bien l'auteur de l'article ; en outre, *Amanita excelsa* ne pousse pas près de *Amanita spissa* et le grand spécialiste des bolets et amanites que fut Albert LECLAIR distinguait les deux espèces sans la moindre hésitation, au premier coup d'œil.

Par chance, nous avons également *Amanita spissa*, et la comparaison immédiate des deux champignons ne pouvait laisser aucun doute dans l'esprit des visiteurs, hors de tout test d'inter-compatibilité. A ce propos d'ailleurs, et dans d'autres genres où les espèces se côtoient de plus près, ce test serait plus utile que dans ce cas-ci, ainsi que nous le montre l'espèce suivante :

• ***Russula subfœtens*** Smith ss. J. Schf. (Exposée)

Cette russule ressemble presque en tous points à *Russula fœtens* dont elle se distingue péniblement par la couleur « pain brûlé » du chapeau et l'odeur un peu moins forte. En fait, nous n'avons pu reconnaître *R. subfœtens* de façon certaine que par la réaction jaune de chrome à la soude, avant de l'exposer dans la salle. Si les réactions chimiques marquent bien les différences et sont des moyens très commodes de détermination, on ne voit pas pourquoi leur valeur probante au plan

spécifique serait supérieure à d'autres critères.

• *Russula persicina* ss. Mlz-Zv

Russule réputée assez commune, mais vue rarement dans le Centre-Ouest, récoltée dans les bois de La Vergne, près de Cadeuil par R. DAUNAS.

Chapeau convexe, vite aplani, puis déprimé largement au centre, à marge mince et incurvée à peine cannelée, avec une cuticule très adnée, d'un rouge clair, très décolorant, laissant de grandes plages d'un blanc crème. Stipe égal ou un peu atténué en bas, ferme, blanc, jaunissant avec l'âge. Lames assez espacées, larges, épaisses, interveinées, un peu arquées, parfois fourchues, d'un crème ochracé bien net, avec l'arête entière et concolore. Chair du chapeau épaisse, dure, blanche, chair sous-cuticulaire teintée de rouge. Odeur fruitée, saveur âcre. Sporée crème. Réaction chimique de la chair : orange pâle au sulfate de fer.

Spores elliptiques de 7-11 X 6-8 μ , Q = 1,2-1,5 ; à verrues plus souvent isolées avec de fins tractus, mais parfois aussi alignées et reliées, épineuses ou obtuses larges, peu hautes. Cystides innombrables, fusiformes ou cylindracées terminées en ogive ou avec un appendice en papille ou en tétine, de 60-90 X 7,5-10 μ . Epicutis comportant des dermatocystides cylindracées obtuses, parfois clavées, rarement septées, (X 4-8 μ), bien noires dans la sulfobenzaldéhyde.

• *Russula parazurea* J. Schaef.

Les exemplaires trouvés dans les clayettes n'ont pas d'origine reconnue. Cette russule n'est pas fréquente non plus dans notre région, et est rarement signalée. Il est très probable d'ailleurs que dans certains cas, on se soit contenté d'indiquer « du groupe *grisea* », sans pousser plus loin la détermination. Dans l'ouvrage anglais de PHILIPS, il existe une très bonne photographie de ce champignon qui est bien caractérisé par son chapeau vite étalé, puis déprimé à cuticule gris-ardoisé ou gris-olivâtre à vert de gris, son stipe court un peu évasé au sommet, blanc et surtout sa réaction orangé vif à SO₄Fe, ce qui permet de le séparer immédiatement de *Russula cyanoxantha*, auquel il ressemble par la couleur de son chapeau. Il faut noter aussi la teinte crème ochracé des lames avec une nuance un peu jaune dans les sinus et la couleur crème pâle de la sporée. Odeur faible, saveur douce.

La planche 416 de MARCHAND donne de ce champignon une représentation un peu différente avec une couleur de la cuticule très sombre, qui l'éloigne tout à fait de *R. cyanoxantha*, mais il se peut qu'il s'agisse là d'une forme vue en Italie (leg. Dr. Mario STRANI).

• *Lactarius acris*

Lactaire récolté sous hêtres dans la Forêt de Sablonceaux. Chapeau vite étalé, puis largement déprimé mais sans mamelon, avec une marge plus ou moins ondulée et mince, brièvement cannelée ; cuticule visqueuse, luisante par la pluie, mais mate par le sec, d'un gris beige assez clair. Stipe assez élargé, cylindracé, sec et mat, entièrement brunâtre pâle et prumineux. Lames serrées, étroites, fourchues, un peu arquées, ochracées, à arête entière et concolore.

Chair du chapeau épaisse, blanche à la coupe mais devenant rapidement rose, enfin crème après plusieurs heures ; elle laisse écouler un lait blanc passant au rose vif en vingt secondes environ. Odeur faible.

Réaction à la teinture de Gaïac sur la chair : vert olive et intense.

Les changements de couleur de la chair et du lait suffisent à bien caractériser l'espèce qui semble très rare dans le Centre-Ouest.

Pour mémoire : spores elliptiques, ornées de grosses verrues, jusqu'à 1,5 μ de

haut, cristallées et réticulées ou même alvéolées, peu de verrues isolées ; 8-10 X 7-8,5 mu, Q = 1,15-1,5 ; macrospores de 12 X 8 mu.

La nomenclature adoptée dans le présent article est celle utilisée par Marcel BON, également par MARCHAND, elle dérive donc directement de celle de MOSER et d'une façon générale de celle des mycologues allemands et anglo-saxons.

Les changements de noms par rapport à KÜHNER & ROMAGNESI sont explicités par le contexte et n'entraînent aucune difficulté pour le lecteur.

Code C. S. : signifie Code des couleurs de Séguy.

Q : rapport de la longueur d'un article sur sa largeur.

S.M. : sub microscopo.

B. Liste des espèces récoltées en vue de cette exposition.

Tylopilus felleus ;
Gyroporus castaneus ;
Boletus Queletii, *B. edulis* ;
Xerocomus chrysenteron, *X. versicolor*, *X. subtomentosus*, *X. badius* ;
Leccinum leucophaeum, *L. quercinum*, *L. lepidum* Bouchet ;
Suillus bovinus, *S. granulatus*, *S. Bellinii* ;
Chroogomphus rutilus (= *Gomphidius viscidus*) ;
Paxillus involutus, *P. atrotomentosus* ;
Cantharellus cornucopioides, *C. tubaeformis*, *C. lutescens*, *C. ianthinoxanthus*,
C. cibarius ;
Hygrocybe conica ;
Hygrophorus leucophaeus, *H. cossus*, *H. dichrous* ;
Crepidotus variabilis ;
Pleurotus eryngii ;
Hohenbuehelia geogenia (= *G. geogenium*) ;
Panellus stipticus ;
Megacollybia platyphylla ;
Collybia butyracea, *C. fusipes*, *C. distorta* ;
Oudemansiella badia ;
Marasmius oreades, *M. foetidus* ;
Marasmiellus ramealis, *M. candidus* ;
Mycena pura, *M. galericulata*, *M. polygramma*, *M. filipes* ;
Hygrophoropsis aurantiaca ;
Laccaria laccata, *L. amethystina* ;
Clitocybe dealbata, *C. nebularis*, *C. decembris* (= *C. dicolor*), *C. gibba*, *C. odora* ;
Lepista inversa, *L. nuda*, *L. sordida* ;
Armillariella mellea ;
Tricholomopsis rutilans ;
Tricholoma focale, *T. terreum*, *T. scalpturatum*, *T. auratum*, *T. atrosquamosum*,
T. sejunctum, *T. saponaceum*, *T. album*, *T. sulphureum* ;
Lyophyllum decastes, *L. semitale* ;
Calocybe constricta ;
Tephrocybe rancida ;
Clitopilus prunulus ;
Entoloma lividum, *E. nidorosum*, *E. lividoalbum*, *E. ardosiacum* ;

Inocybe cervicolor, *I. geophylla* var. *lilacina* ;
Hebeloma sinapizans, *H. crustuliniforme* ;
Cortinarius elatior, *C. mucosus*, *C. croceoceruleus*, *C. ochroleucus*, *C. causticus*,
C. infractus, *C. olidus*, *C. subpurpurascens*, *C. ionochlorus*, *C. glaucescens*,
C. pseudosulphureus, *C. rapaceus*, *C. multififormis*, *C. bolaris*, *C. ochropallidus*,
C. venetus, *C. violaceus*, *C. alboviolaceus*, *C. anomalus*, *C. paleaceus*,
C. torvus, *C. obtusus*, *C. hinnuleus* ;
Dermocybe cinnamomeolutea, *D. semisanguinea* ;
Galerina marginata, *G. rubiginosa* ;
Gymnopilus penetrans, *G. spectabilis* ;
Stropharia cyanea (= *aeruginosa*) ;
Nematoloma fasciculare, *N. sublateritium* ;
Psathyrella hydrophila ;
Coprinus comatus, *C. picaceus*, *C. plicatilis*, *C. micaceus* ;
Macrolepiota procera, *M. mastoidea* ;
Lepiota cristata, *L. lilacea* ;
Cystolepiota aspera (= *L. acutesquamosa* p.p.) ;
Agaricus silvaticus, *A. variegatus*, *A. silvicola*, *A. preclaresquamosus*
(= *P. meleagris*) ;
Volvariella speciosa ;
Pluteus cervinus, *P. nigroflocculosus* ;
Amanita vaginata, *A. fulva*, *A. caesarea*, *A. phalloides*, *A. citrina*, *A. muscaria*,
A. pantherina, *A. rubescens*, *A. gemmata*, *A. aspera*, *A. spissa*, *A. excelsa*,
A. ovoidea ;
Lactarius vellereus, *L. deliciosus*, *L. sanguifluus*, *L. acris*, *L. fuliginosus*,
L. uvidus, *L. camphoratus*, *L. quietus*, *L. subsericalus* (= *pseudofulvissimus*),
L. decepiens, *L. necator*, *L. torminosus*, *L. chrysorrhoeus*, *L. zonarius*,
L. evosmus, *L. circellatus* ;
Russula nigricans, *R. densifolia*, *R. delica*, *R. chloroides*, *R. sulboetens*,
R. pectinatoides, *R. livescens*, *R. amoenolens*, *R. fellea*, *R. atropurpurea*,
R. fragilis, *R. persicina*, *R. sanguinea*, *R. sardonina*, *R. torulosa*, *R. maculata*,
R. decipiens, *R. amoenicolor*, *R. xerampelina*, *R. lepida*, *R. cyanoxantha*,
R. Peltereaui, *R. vesca*, *R. parazurea*, *R. cessans*, *R. olivacea*, *R. caerulea*,
R. turci.

N.B. : Dans la nomenclature moderne, certains noms de genres ont été modifiés,
ainsi de *Galera*, devenu *Galerina*, *Omphalia* devenu *Omphalina*, *Volvaria* devenu *Volvariella*, etc...